

**Bureau de la Commission médicale
d'établissement (CME)
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)**

Réunion du mercredi 28 novembre 2012

Actualités de la CME

- Le directoire réuni le 20 novembre a débattu sur le DPC (développement professionnel continu) en présence du P^r Olivier GOÉAU-BRISSONNIERE, président de la FSM (fédération des spécialités médicales). Comme le D^r Stéphane DAVID et le P^r Daniel SERENI l'ont expliqué lors de la CME du 13 novembre [[diaporama](#)] l'enjeu immédiat est l'adhésion ou non de l'AP-HP à l'ANFH (association nationale de formation des hospitaliers) dès 2013, ce qui entraîne une cotisation équivalant à 0,5 % de la masse salariale des praticiens (soit 2,7 M€). Après évaluation budgétaire détaillée, il est apparu préférable de reporter cette adhésion à 2014, lorsque le DPC aura été entièrement mis en place et qu'on connaîtra les règles exactes de son fonctionnement et de son financement. Dès 2013, l'AP-HP financera néanmoins les actions de DPC personnel (évaluation et formation) des praticiens (médecins, pharmaciens, odontologistes, maïeuticiens) qui en feront la demande. Les autres sujets inscrits à l'ordre du jour de ce directoire ont été :

- un état des lieux sur la psychiatrie à l'AP-HP qui sera présenté lors d'une prochaine réunion de la CME ;
- le bilan à mi-parcours du plan stratégique en cours (2010-2014) de l'AP-HP (v. infra) ;
- l'approbation de la [lettre de commentaires de l'AP-HP sur le Sros](#) (schéma régional de l'organisation des soins), signée par la directrice générale et le président de la CME.

- La médiation menée par le P^r Alain DESTEE et M. Didier DELMOTTE (anciens président de la CME et directeur général du CHU de Lille) sur la gouvernance de l'AP-HP s'est achevée le 28 novembre avec la signature d'un accord entre la directrice générale, M^{me} Mireille FAUGERE, et le président de la CME de l'AP-HP, le P^r Loïc CAPRON. Le président a approuvé le communiqué rédigé par le cabinet de la directrice générale et en a donné lecture :

Dans le cadre des dispositions de la loi HPST et à la lumière du fonctionnement de la gouvernance actuelle à l'AP-HP, la directrice générale et le président de la CME ont estimé nécessaire de faire appel à une mission de médiation afin de définir les modalités opérationnelles destinées à apporter des améliorations et des clarifications dans le pilotage général de l'Institution.

La directrice générale et le président de la CME ont accepté les recommandations qui leur ont été faites. Celles-ci doivent permettre au président de la CME de renforcer ses moyens d'analyse dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues.

Au-delà des modalités actuelles de la gouvernance, il a été convenu que :

- *le président de la CME disposera de deux collaborateurs directs ;*
- *un rendez-vous hebdomadaire particulier entre la directrice générale et le président de la CME sera organisé ;*
- *la définition de modalités opérationnelles d'échange et de collaboration dans la préparation des projets entre la présidence de la CME et la direction de la politique médicale sera approfondie et décrite. Cette dernière sera désormais appelée direction médico-administrative ; à l'avenir, son directeur sera nommé par la directrice générale en concertation avec le président de la CME.*

La directrice générale et le président de la CME sont particulièrement attachés à la définition d'une unité de vue stratégique dans la conduite générale des grands dossiers engageant l'avenir de l'AP-HP, permettant d'aboutir à une gouvernance solidaire de l'Institution.

Avec l'appui de la secrétaire générale (M^{me} Monique RICOMES), le président et le vice-président de la CME (P^r Loïc CAPRON et D^r Georges SEBBANE) vont rapidement composer et installer le cabinet de la CME, constitué de deux collaborateurs (cadres de direction ou praticiens hospitaliers) et de deux secrétaires à temps plein. La première tâche du cabinet sera d'établir les règles de coopération entre la présidence de la CME et la direction médico-administrative pour élaborer les options de politique médicale que le président de la CME soumettra à la décision de la directrice générale.

- Le 27 novembre, la commission d'enquête sénatoriale sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé, présidée par le sénateur Alain MILON, docteur en médecine, a auditionné sous serment la directrice générale et le président de l'AP-HP. Le motif était de commenter le [rapport sur les médecines complémentaires à l'AP-HP](#) que le P^r Jean-Yves FAGON et le D^r Catherine VIENS-BITKER ont publié en mai 2012 en réponse à une lettre de mission de la directrice générale, datée du 22 mars 2011 (voir [présentation](#) du P^r FAGON à la CME du 10 juillet 2012). Le P^r CAPRON a déclaré la position qu'il a toujours défendue depuis l'apparition (en juin 2010) de ce thème dans le projet médical du plan stratégique 2010-2014 de l'AP-HP : accord sur le recensement et le contrôle de ces pratiques dans nos hôpitaux (médecine chinoise traditionnelle, hypnose, traitements physiques manuels, etc.), mais désaccord sur leur développement (encourager l'offre et les recherches à leur sujet) ; garantir le libre jugement des médecins

et la protection des patients contre les abus de confiance. Le Sénat rendra son rapport public dans les mois qui viennent.

- Le CEDIT (comité d'évaluation et de diffusion des innovations techniques) de l'AP-HP s'est réuni le 22 novembre dans sa configuration plénière. Après deux présidences de trois ans, le Pr Bruno FRACHET ne désire pas assurer un troisième mandat. Il a néanmoins accepté de rester en fonction jusqu'à l'installation de son successeur, le Pr Loïc GUILLEVIN, en septembre 2013. L'assemblée est unanimement convenue que ce passage de relais soit l'occasion de réviser les missions du CEDIT et de son secrétariat scientifique afin de couvrir mieux encore les besoins de l'Institution en matière d'évaluations et de recommandations sur les innovations techniques, en complément du travail accompli par la HAS (Haute autorité de la santé).
- En respect des règlements en vigueur, la direction de l'inspection de l'audit met son [rapport d'activité 2011](#) à la disposition de la CME ; mais faute de temps, ce sujet ne sera pas inscrit à l'ordre du jour d'une réunion plénière. Chaque élu de la CME pourra transmettre ses questions et remarques à M. Michel BILIS, directeur de l'inspection et de l'audit (michel.bilis@sap.aphp.fr).
- L'agence régionale de santé d'Île-de-France (ARSIF) a donné son accord pour le maintien de quatre services de chirurgie cardiaque adulte à l'AP-HP (bch, egg, hmn et psl). Une concertation doit s'engager sur le nombre des centres pratiquant la transplantation cardiaque.

Ordre du jour de la CME du 11 décembre 2012

Informations communiquées par le président (Loïc CAPRON) et le vice-président (Georges SEBBANE) de la CME

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

Avenir architectural des hôpitaux Bichat et Beaujon (Prs Michel FOURNIER et Jean MANTZ)

Depuis plusieurs années, ces deux hôpitaux du groupe hospitalier HUPNVS (*hôpitaux universitaires Paris Nord Val-de-Seine*) ne répondent plus aux normes de sécurité incendie pour les immeubles de grande hauteur. Le Pr FOURNIER exposera en **15 minutes** les solutions envisagées pour corriger ce défaut qui n'est plus tolérable :

- mise au norme des deux hôpitaux ;
- ou leur regroupement avec construction d'un nouveau bâtiment, soit sur le site actuel de l'un des deux, soit sur un terrain qui pourrait se situer dans la Plaine Saint-Denis.

Le Pr MANTZ, président de la CME locale, fera valoir en **cinq minutes** le point de vue du GH HUPNVS.

La décision devra être prise dans le courant de l'année 2013, en concertation avec l'ARSIF et avec la communauté médicale de l'AP-HP. Cette réflexion doit s'inscrire dans le cadre général des investissements immobiliers lourds pour les quinze prochaines années, que le plan stratégique 2015-2019 devra avoir coordonnés et arbitrés.

Installation de la nouvelle COMEDIMS (commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles) de l'AP-HP (Pr Philippe LECHAT)

En septembre dernier, le Pr LECHAT, pharmacologue clinicien affecté à la direction de la recherche clinique (hôpital Saint-Louis), a succédé au Pr Jean-François BERGMANN à la tête de la COEMDIMS. Il présentera en **dix minutes** la composition de la nouvelle commission, son organisation et ses objectifs, avec notamment sa coopération au développement du nouveau système d'information patients (ORBIS) son articulation avec la mise en qualité des circuits du médicament et son intervention dans l'encadrement des prescriptions hors-AMM (autorisation de mise sur le marché).

Évolution des messageries électroniques de l'AP-HP (Pr Michel ZERAH)

Un dispositif nouveau, en cours de déploiement, modifie en profondeur le fonctionnement des messageries de l'AP-HP, vers une meilleure accessibilité et une synchronisation plus commode des contenus. Le Pr ZERAH présentera le dispositif en **cinq minutes**. La principale inquiétude du bureau est l'annonce que, pour des raisons de sécurité, il ne sera plus possible de rediriger les messages reçus à l'AP-HP vers une adresse électronique privée. Une motion contre cette restriction sera soumise au vote de la CME. Il est rappelé que la CME n'a pas approuvé la charte informatique de l'AP-HP qui lui avait été soumise à deux reprises en 2011.

Bilan à mi-parcours du plan stratégique de l'AP-HP 2010-2014 – méthode et objectifs (Pr Michel FOURNIER)

Dans les trois mois qui viennent, l'administration centrale établira un bilan précis mais succinct des objectifs inscrits dans le plan en cours (2010-2014) afin de recenser ce qui a été achevé, ce qui a échoué, ce qui est en cours, ce qui n'a pas encore été mis en œuvre et ce qui a été accompli sans avoir été prévu. Le Pr FOURNIER expliquera en **10 minutes** la méthode mise au point pour réaliser cet important travail de mise en perspective. Il devrait en particulier fournir des indications très précieuses pour les deux prochaines années (2013-2014) et pour lancer en 2014 la rédaction du prochain plan (2015-2019) qui, fait nouveau, devra être en harmonie avec le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyen (CPOM) de l'AP-HP établi avec l'ARSIF.

La CME désire prendre une part active au bilan du plan actuel et à l'élaboration du futur plan. Dans cette intention, le bureau souhaite rapidement constituer un sous-groupe ad hoc Projet médical et plan stratégique.

Rapport d'activité 2012 de la sous-commission Structures et restructurations (Pr Gérard CHERON)

Le Pr CHERON exposera en **cinq minutes** le bilan et les perspectives de la sous-commission qu'il préside.

Relevé des activités et des effectifs médicaux 2011 des services de l'AP-HP (Mme Julia SAUTEREY, M. Jérôme HUBIN)

Comme chaque année, la direction des ressources humaines médicales a recensé, spécialité par spécialité, les effectifs médicaux et les activités des services de l'AP-HP. M. HUBIN présentera ce document en **dix minutes**, en expliquant l'utilité et la relativité des renseignements qu'il contient.

Révision des effectifs de PH titulaires 2013 (P^r Thierry BEGUE, D^e Sophie CROZIER, M. Jérôme HUBIN, M^{me} Françoise FOURNIER)

La sous-commission *Temps et effectifs médicaux* présentera à la CME le travail préparatoire de sélection des candidatures que son groupe restreint puis son bureau élargi auront achevé le 3 décembre, en étroite collaboration avec les CME locales des GH et avec les CCM (comités consultatifs médicaux) des hôpitaux non rattachés. La révision élaborée par la CME sera ensuite proposée au directoire et à la directrice générale.

Contrat hospitalo-universitaire d'objectifs stratégiques entre l'AP-HP et l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (M. Jean-François SAUVAT)

M. SAUVAT disposera de **cinq minutes** pour exposer les principaux axes de ce contrat dont le texte intégral sera mis à disposition des membres de la CME dans la partie du site internet dont l'accès leur est réservé. S'agissant d'une faculté de médecine qui est en contrat avec quatre autres gros établissements de santé (hôpital Foch à Suresnes, Institut Curie – René-Huguenin à Saint-Cloud, hôpital André-Mignot à Versailles, hôpital de Poissy-Saint-Germain-en-Laye), le bureau de la CME a marqué sa volonté que l'AP-HP (Ambroise-Paré, Raymond-Poincaré, Sainte-Périne, Berck) renforce ses partenariats territoriaux pour conserver la place éminente qu'elle y occupe dans les soins, l'enseignement et la recherche.

Point sur les certifications des groupes hospitaliers (D^e Nicole PERIER)

Au début 2013, la certification des GH et des hôpitaux non rattachés (Paul-Doumer, Hendaye, San Salvador, hospitalisation à domicile) sera parvenue à la moitié de son parcours. Le D^e PERIER en fera le résumé lors de la prochaine CME (15 janvier).

Sujets pour les futures réunions de la CME

- Axes de la note de cadrage pour le budget (état des prévisions de recettes et de dépenses, EPRD) 2013 de l'AP-HP, réunion du 15 janvier 2013 (M^{me} Carine CHEVRIER) ;
- Point d'étape sur la certification des groupes hospitaliers de l'AP-HP, réunion du 15 janvier 2013 (D^e Nicole PERIER) ;
- Rapport d'activité 2012 de la sous-commission *Vie hospitalière*, réunion du 12 février 2013 (D^{rs} Patrick DASSIER et Nicolas DANTCHEV) ;
- Point d'étape sur le plan cancer de l'AP-HP, réunion du 12 février 2013 (P^r Jean-Claude PETIT et D^e Nathalie RHEIMS) ;
- Propositions du groupe de travail ad hoc sur l'exercice libéral des praticiens attachés à l'AP-HP (P^r Thierry BEGUE) ;
- Propositions du P^r Jean-Yves FAGON, préfigurateur, sur le projet de soins du futur Hôtel-Dieu ;
- Installation d'un groupe de travail ad hoc sur les nouvelles modalités de la révision des effectifs de praticiens hospitaliers (P^r Thierry BEGUE, D^e Sophie CROZIER, M. Jérôme HUBIN) ;
- Transplantation hépatique à l'AP-HP (P^{rs} Noël GARABEDIAN et Michel FOURNIER) ;
- Greffes de cellules souches hématopoïétiques chez les enfants drépanocytaires à l'AP-HP (P^r Michel FOURNIER) ;
- État des lieux sur la psychiatrie à l'AP-HP (D^e Josiane HOLSTEIN et P^r Frédéric LIMOSON) ;
- Programme de certification des laboratoires ;
- Point sur le projet de l'hôpital Trousseau.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **19 décembre**.

Loïc CAPRON et Georges SEBBANE, le 3 décembre 2012

Présents bureau de la CME : Pr René ADAM, Pr Thierry BEGUE, Pr Loïc CAPRON, Pr Jean-Claude CAREL, Pr Gérard CHERON, Dr Rémy COUDERC, Pr Béatrice CRICKX, Dr Nicolas DANTCHEV, Dr Patrick DASSIER, Pr Marc DELPECH, Pr Noël GARABEDIAN, Dr Olivier HENRY, Pr Paul LEGMANN, Pr Rémy NIZARD, Pr Christian RICHARD, Pr Philippe RUSZNIEWSKI, Pr Guy SEBAG, Dr Georges SEBBANE, Pr Michel ZERAH

Présents DMA (direction médico-administrative) : Pr Michel FOURNIER, M. Jérôme HUBIN, D^e Nicole PERIER, Mme Isabelle PLANTEC, M. Jean-François SAUVAT

Invités : Pr Philippe LECHAT (COMEDIMS)